

Intervention / CG du 22 mai 2019

Sujet :

Adhésion au programme Easyvote

Intervenant :

Mouvement Indépendant

A l'attention de :

Conseil communal / Conseil général

« Mesdames, Messieurs,

Le Mouvement Indépendant à la joie de vous annoncer deux bonnes nouvelles.

La première concerne l'adhésion de notre commune au programme Easyvote.

Qu'est-ce que c'est Easyvote ?

Constatant que les jeunes âgés entre 18 et 25 ans participaient moins aux votations et aux élections que les citoyens plus âgés, 6 parlementaires des jeunes du canton de Berne ont lancé en 2007 le projet d'une brochure d'aide au vote.

Ce projet a, par la suite, été repris en 2012 par la Fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ) pour ensuite devenir la principale mesure du programme Easyvote. Son objectif est clair : augmenter à 40% le taux de participation des jeunes âgées de 18 à 25 ans aux votations. Le programme Easyvote s'autofinance à hauteur de 70%. Le financement restant est issu des contributions de la Confédération et des cantons notamment.

La brochure easyvote informe sur les objets en votation au niveau fédéral. Son objectif est de fournir aux jeunes, en complément des documents officiels, des informations accessibles, neutres et moins longues. En effet, la complexité des objets et la non moins complexe explication offerte par les textes officiels amènent un grand nombre d'électeurs à s'abstenir d'aller voter. Du fait que la brochure easyvote est envoyée à la maison, elle favorise la discussion au sein de la famille et stimule l'ensemble de ses membres à s'intéresser aux votations.

Les textes sont rédigés selon la devise "Par les jeunes pour les jeunes" sur la base des documents officiels. Quatre semaines avant les quatre votations annuelles prévues au niveau fédéral, les brochures Easyvote sont envoyées aux jeunes âgés de 18 à 25 ans. En 2018, près de 410 communes suisses ont participé à ce programme, plus près de nous, Fribourg et Bulle y ont adhéré en juin 2018 et janvier 2019. Les communes ayant adhérées à ce programme constatent une augmentation du taux de participation de leurs jeunes, ces derniers ont ainsi l'opportunité de se forger leur propre opinion.

Convaincu par la pertinence d'une telle démarche, en date du 11 février dernier, le Mouvement Indépendant a contacté les différents groupes représentés au Conseil général afin de leur soumettre cette proposition. Grâce à leur soutien, nous avons ainsi pu contacter ensuite directement notre exécutif pour lui soumettre cet objet. Par courriel du 29 avril dernier, le

Conseil communal nous a ainsi confirmé que notre proposition était acceptée et que les démarches utiles à cette adhésion allaient être entamées prochainement.

Le Mouvement Indépendant est heureux de constater qu'il a été possible de fédérer les membres du Conseil général ainsi que ceux du Conseil communal autour de cette idée novatrice. Enfin, il est à relever que le Canton de Fribourg a très récemment décidé de contacter toutes les communes afin de les inciter à soutenir le programme Easyvote. Nous pouvons donc nous targuer d'avoir été novateur et parfaitement en phase avec la politique cantonale en la matière.

Merci de votre attention. »

Pour le groupe
Mouvement indépendant

Isabelle Seydoux.